



LIETUVOS EDUKOLOGIJOS UNIVERSITETAS
FILOLOGIJOS FAKULTETAS
PRANCŪZŲ FILOLOGIJOS IR DIDAKTIKOS KATEDRA

Daiva Mickūnaitytė

SUR LE MOT FRANÇAIS

Mokymo priemonė



Vilnius, 2015

Leidinyi apsvaistyti Lietuvos edukologijos universiteto Filologijos fakulteto Prancūzų filologijos ir didaktikos katedros posėdyje 2015 m. balandžio 7 d. (protokolo Nr. 6), Filologijos fakulteto tarybos posėdyje 2015 m. gegužės 4 d. (protokolo Nr. 5) ir rekomenduotas spaudai.

Recenzavo

doc. dr. Z. Tarvydienė (Lietuvos edukologijos universitetas)

lekt. V. Žvirinska (Lietuvos edukologijos universitetas)

© Daiva Mickūnaitytė, 2015

© Lietuvos edukologijos universiteto

leidykla, 2015

eISBN 978-609-471-003-2

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	4
I. Le signe linguistique	5
II. Les caractéristiques structurales du mot français	7
1. Les morphèmes et les allomorphes.	7
2. Le mot dérivé	10
3. Le mot composé	17
4. Les locutions	19
5. Les sigles	20
6. Les emprunts	21
7. L'argot	22
8. Les néologismes	24
III. Les caractéristiques sémantiques du mot français	27
1. Les caractéristiques lexicales individuelles	27
1.1. La monosémie et la polysémie.	27
2. Les relations lexicales (des signifiés)	29
2.1. La synonymie et l'antonymie	29
2.2. L'hyponymie et l'hyperonymie (le particulier et le général)	32
3. Les relations des signifiants	33
3.1. L'homonymie	33
3.2. La paronymie	34
Bibliographie	36

AVANT PROPOS

Ce petit ouvrage est adressé aux étudiants de français langue étrangère du niveau intermédiaire et avancé ainsi qu'aux jeunes collègues qui s'intéressent au mot, sa structure et son fonctionnement. L'ouvrage se réfère au programme.

Sans prétendre à un aperçu théorique approfondi du mot, sans négliger l'approche dite classique de ce phénomène nous proposons les explications plus modernes. Nous nous sommes référés aux auteurs les plus récents de la lexicologie tels que A. Niklas-Salminen, J. Gardes-Tamine, J. Pruvost ce qui entraîne parfois une augmentation du volume des explications.

Nous présentons aussi les exercices et parfois leurs corrigés, ce qui contribuerait à l'assimilation des phénomènes théoriques.

Cet ouvrage se compose de trois parties. La première présente les éléments de la structure du mot – les morphèmes, leurs types et leurs fonctions.

La deuxième partie analyse la structure du mot ce qui contribue à la compréhension de la langue, à l'enrichissement du vocabulaire. Les caractéristiques individuelles du mot ainsi que des relations lexicales sont présentés dans la troisième partie.

Auteur

I. LE SIGNE LINGUISTIQUE

F. de Saussure a illustré la problématique du *signe linguistique*, c'est lui qui y a constaté la réunion du *signifiant* et du *signifié*. C'est dans ce sens qu'est utilisée la définition de la langue comme système de signes. Le signe est une unité du plan de la manifestation qui est constituée par l'expression (ou signifiant) et du contenu (ou signifié) lors de l'acte de langage.

Comme l'indique A. Niklas-Salminen, «le signe linguistique appartient à l'univers de signes, donc il faut le distinguer des autres signes.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 7). Le signe linguistique est une unité complexe à double face. L'une est appelée *signifiant*, elle est *formelle*. Le signifiant peut prendre de différentes *formes*: *phonique* (la voix, l'accent des individus différents) ou *graphiques* (des graphèmes – lettres d'orthographe, de transcription). L'autre face concerne le contenu, c'est le *signifié*. Il ne faudrait pas le confondre avec le *réfèrent*. Le réfèrent – un fragment de réalité; le signifié – la représentation de cette réalité qui retient certaines qualités et en élimine d'autres. Par exemple, le signifiant du signe arbre ne tient pas compte de la diversité des arbres du monde, mais seulement ce qui est commun à tous: la notions de racines, de tronc, de branchage, de feuillage. Ainsi, les signes nous renvoient au monde extralinguistique, la *relation du signe au réfèrent est arbitraire*.

Selon F. de Saussure (Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1972), le *signe linguistique* se caractérise par les traits suivants:

a. Il est formé par l'association d'une *image acoustique*, appelée *signifiant* et d'un *concept*, appelé *signifié*. Ces deux faces du signe linguistique sont indissociables, parce que quand on prononce les sons [ʃ(ə)val], on évoque aussitôt le concept *cheval* et, inversement, ce concept ne peut exister indépendamment du matériel phonique. Donc, ces deux faces sont solidaires comme le sont le recto et le verso d'une feuille de papier. Le signe linguistique réfère à un objet quelconque, appelé *réfèrent*.

Il est important de ne pas confondre le réfèrent et le signifié parce que le réfèrent est un fragment de réalité et le signifié est une représentation de cette réalité. Autrement dit, le signifié est une abstraction. Par exemple, le signifié du signe *cheval* ne retient que ce qui est commun à tous les chevaux (*sabots, queue...*) et ne tient pas compte de la diversité des chevaux.

b. Le lien entre signifiant et signifié est *arbitraire* (c. à. d. qui est laissé à la libre volonté de chacun, qui ne relève d'aucune règle et en plus change de langue à langue): en réalité il n'existe aucun rapport entre le concept, celui de *cheval* par exemple, et la suite de sons qui le représente. Comme preuve, voici une belle variété des dénominations pour une même réalité : français *cheval*, anglais *horse*, finnois *hevonen*, lituanien *arklys*.

c. Le rapport constitutif du signe linguistique peut être considéré comme *conventionnel*, puisqu'une fois établi, il s'impose aux usagers qui sont obligés d'accepter et toute infraction à la règle est sanctionnée socialement.

d. Le signe linguistique est une *abstraction* de la réalité. Quand on parle de démons ou de fées, on n'a pas besoin de les voir ou ça peut être du jamais vu. Le signe linguistique donne la possibilité de parler d'objets, de choses imaginaires.

e. Le signe linguistique est *typiquement humain*. Le pouvoir d'abstraction du signe linguistique fait partie des propriétés qui distinguent le langage humain du langage des animaux.

f. Les signes linguistiques la plupart du temps sont *arbitraires* (ou *non naturels*) parce que l'implication réciproque entre leurs deux faces n'est pas fondée sur une correspondance natu-

relle entre la forme du signifiant et les traits définitoires du signifié. D'une langue à l'autre, la même notion est souvent exprimée par des formes lexicales différentes.

Cependant, dans chaque langue on rencontre des signes qui entretiennent avec la réalité des relations moins arbitraires. Dans ce cas, on a affaire à des signes *motivés*. Comme un exemple de motivation peuvent être les onomatopées, c. à. d. création d'un mot dont le son reproduit des bruits *glouglou*, *crac*, *boum* ou imite le chant d'un oiseau *coucou*, *cocorico*, etc. Pourtant le signe, même motivé, reste conventionnel à l'intérieur d'une communauté parce que les onomatopées sont rarement compréhensibles aux membres d'une autre collectivité linguistique : coq et son chant :

- en français – cocorico
- en anglais – cock-a-doodle-do
- en italien – chichirichi [kikiriki]
- en hollandais – kukeleku, etc.

Les signes du lexique français peuvent parfois apparaître motivés du point de vue morphologique : le *pommier* est l'arbre dont le fruit est la *pomme*, l'*abricotier* produit des *abricots*, le *cerisier* des *cerises*, l'*olivier* des *olives*, etc. Dans ces exemples, la motivation résulte de l'emploi des procédés de dérivation. Les mots dérivés, contrairement à leurs bases arbitraires, sont relativement motivés. *Pommier* a été formé à partir de *pomme* à l'aide du suffixe *-ier*, ainsi qu'un grand nombre d'autres noms d'arbres fruitiers ont été créés de la même façon. Donc, un signe à motivation relative est nécessairement complexe.

La motivation relative se rencontre aussi dans les mots composés combinant des signes élémentaires immotivés. Par exemple, le forme composée *quatre-vingt-dix-neuf*, contrairement à *cent*, s'interprète comme le résultat de la multiplication de *vingt* par *quatre* auquel s'additionne la somme de *dix* et de *neuf*.

g. Qu'il s'agisse de leur structure interne ou de leurs combinaisons, les signes linguistiques sont *linéaires*, dûs à la nature orale du langage. Il est tout à fait impossible de prononcer simultanément deux sons, deux syllabes, etc. Cette linéarité se répercute sur la transcription alphabétique qui se déroule dans l'espace: on ne peut pas écrire les unes sur les autres les différentes unités graphiques de la langue. Les lettres et les mots se succèdent sur la dimension de la ligne.

II. LES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURALES DU MOT FRANÇAIS

1. LES MORPHÈMES ET LES ALLOMORPHES

«Le *morphème* est généralement considéré comme l'unité minimale porteuse de sens obtenue par segmentation des énoncés.» (M. Riegel, J. C. Pellat, 1999, 533).

«Quand le mot est formé d'un seul morphème (= *mot monomorphématique*), il s'agit d'un mot *simple*: *filles*, *maison*, *timide*, etc. Le *morphème* est la plus petite unité de signification de la langue. Par exemple, *filles* est un morphème qui est segmentable en *phonèmes* /f/-/i/-/j/, unités qui de par leur combinaison contribuent à la signification mais ne sont pas porteuses d'un sens. Il est important de noter qu'un mot simple peut se composer d'une ou plusieurs syllabes: *femme* [fam], *timide* [ti-mid], etc.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 17).

Il y a des morphèmes qui ne contiennent qu'un seul phonème. Par exemple, la préposition *à*, le pronom *y*, etc. Ces unités ont un sens, donc elles ont un statut différent du phonème.

Une très grande partie des mots du lexique de la langue française sont composés de deux ou de plusieurs morphèmes. Dans ce cas, on a souvent affaire à des *mots dérivés* (type *chanteur*) et à des *mots fléchis* (type *danseurs*). La commutation permet de segmenter les mots en morphèmes. Le mot *chanteur*, par exemple, s'analyse en deux morphèmes [jât]-[œr], *danseurs* s'analyse en [dãs]-[r]-[õ], chacun des segments ainsi dégagés étant porteur d'un sens. La condition nécessaire pour qu'une partie de mot puisse constituer un morphème est qu'elle puisse être remplacée par un autre élément, donc *commuter* avec lui:

chant	-eur
	-euse
	-er, etc.

La commutation doit obligatoirement être pratiquée sur les deux parties du mot:

chant	-eur
march-	
dans-	
camp-	
etc.	

Le morphème *-eur* dans *chanteur*, *marcheur*, *danseur*, *campeur*, etc. désigne l'agent de l'action, celui qui chante, marche, etc. Si une forme se trouve associée à des sens très différents, on posera des morphèmes différents. Dans *blancheur*, *grandeur*, *largeur*, etc., la commutation permet également d'isoler une forme *-eur*, mais ce morphème, au lieu de signifier l'agent de l'action, désigne la qualité de ce qui est blanc, grand, large, etc. On est donc en présence de deux morphèmes homonymes c. à d. deux formes de prononciation identique, mais de sens différent.

Les différents types de morphèmes

Les morphèmes sont divisés en deux grandes classes:

- 1) les *morphèmes lexicaux* ou *lexèmes*;
- 2) les *morphèmes grammaticaux* ou *grammèmes*.

«La distinction entre morphèmes lexicaux et morphèmes grammaticaux repose sur quatre critères: critère *quantitatif* (ensembles ouverts/ensembles clos), critère *fonctionnel* (grammaticaux - organisation grammaticale de la phrase), critère *sémantique* (grammaticaux-les notions générales), critère de *pure forme* (lexicaux courts et longs, grammaticaux - courts).» (M. Riegel, J. C. Pellat, 1999, 536).

Les *morphèmes lexicaux* permettent au mot d'avoir une autonomie sémantique, tandis que les *morphèmes grammaticaux* insèrent le mot dans des séries et indiquent ses relations avec d'autres éléments de la phrase. Par exemple, dans le mot dérivé *chanteur*, *chant-* est un morphème lexical qui permet de distinguer le mot des autres mots de la même série: *danseur*, *marcheur*, *voleur*, etc., tandis que *-eur* est un morphème grammatical qui indique l'agent de l'action. Le mot fléchi *danserons* se décompose en *dans-*, *-er*, morphème grammatical exprimant le futur, et *-ons*, morphème grammatical, exprimant la première personne du pluriel.

Les morphèmes lexicaux sont très nombreux, leur liste est ouverte et elle accueille régulièrement de nouvelles unités. Les morphèmes grammaticaux sont en nombre restreint, leur liste est fermée.

Les *morphèmes grammaticaux* jouent un rôle décisif dans l'organisation grammaticale de la phrase, qu'il s'agisse des *marques morphosyntaxiques* (nombre, genre, personne, temps, mode) ou des *mos-outils*, ils marquent les relations entre mots dans la phrase (prépositions, conjonctions), etc. Les *morphèmes grammaticaux* transmettent des notions générales orientées sur la situation d'énonciation, tandis que les morphèmes lexicaux transmettent des concepts qui ont leur spécificité propre.

Parmi les morphèmes grammaticaux, on distingue les *morphèmes liés* ou *affixes* (*-eur*, *-ité*, *-er*, *-ons*), qui ne peuvent apparaître que dans le cadre de l'unité mot, «et les morphèmes *non liés*, comme *la* (article ou pronom), *elle* (pronom de 3^e personne), etc., qui ont le statut de mot.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 19). Il est à noter que c'est A. Niklas-Salminen qui distingue les *morphèmes non liés*.

On peut distinguer des *affixes dérivationnels* (*-eur*, *-ité*) et *affixes flexionnelles* (*-ons*, *-ez*, *-er*). Les *affixes dérivationnels* ont une fonction sémantique. Ils servent à créer une nouvelle unité à partir du mot existant. Par exemple:

verbe → nom : dans(er) → dans-*eur*
adjectif → nom : agressif, -ive → agressiv-*ité*
adjectif → adjectif : légal → il-légal, etc.

Les affixes qui se placent devant le mot sont appelés *préfixes* et les affixes qui se trouvent après la base se nomment *suffixes*.

Les *affixes flexionnelles* ne peuvent pas créer de nouvelles unités lexicales. Ils indiquent les rapports que la base entretient avec l'énoncé. La morphologie flexionnelle comprend la *flexion nominale*, c'est-à-dire la variation de forme (le genre et le nombre) du substantif et de l'adjectif :

journal, journaux

chat, chatte

petit, petite

gros, grosse

et la flexion verbale (les *temps*, les *personnes* et les *modes* des verbes) :

dans-er-ons (*-er-* : futur, *-ons* : 1^{re} personne du pluriel)

dans-i-ez (*-i-* : imparfait, *-ez* : 2^e personne du pluriel)

dans-er-iez (*-er* ; *-iez-* : conditionnel : 2^e personne du pluriel)

Un affixe flexionnel ne modifie jamais la catégorie grammaticale de la base tandis qu'un affixe dérivationnel peut changer la catégorie de sa base.

Un affixe flexionnel entre dans une série close, comme celle des terminaisons verbales et il se combine avec toutes les bases d'un même type : toutes les bases verbales se combinent avec les affixes de la conjugaison. L'adjonction d'un affixe dérivationnel est beaucoup moins régulière. La langue française possède les dérivés tels que *coiffeur*, *danseur*, etc., mais *détesteur*, *aimeur* n'existent pas.

Il faut absolument faire la différence entre la base et le radical d'un mot dérivé. Si l'on retire un affixe à un mot, on obtient la base sur laquelle il est construit. Par exemple : la base + le suffixe *-ier* dans *pommier* est *pomme*.

Donc, la base est un élément qui peut contenir plusieurs morphèmes. Il reste une base minimale qu'on appelle *radical* lorsque tous les affixes sont enlevés.

Les allomorphes

Les *allomorphes* apparaissent à la suite de la combinaison des affixes et des bases qui entraînent des modifications des uns ou des autres.

«Un morphème peut avoir deux ou plusieurs formes écrites ou orales. [...] Dans ce cas, on parle de *variantes* ou d'*allomorphes*.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 21). Pour que l'on puisse parler de deux ou plusieurs allomorphes d'un même morphème, les formes différentes présentant le même sens doivent être en distribution complémentaire.

Dans les mots *prunier*, *cerisier*, *pommier*, *oranger*, *pêcher*, *citronnier*, on arrive, grâce à la commutation, à isoler les éléments *-ier* et *-er*. Ces unités présentent un sens, elles permettent de fabriquer le nom de l'arbre fruitier à partir du fruit correspondant. L'étude de la distinction de deux formes différentes (*-ier*, *-er*) fait apparaître que *-ier* se trouve après n'importe quelle consonne sauf [ʃ] et [ʒ], après lesquelles on trouve exclusivement *-er*, qui ne se rencontre nulle part ailleurs.

Les allomorphes des affixes

Les préfixes ne posent pas de problèmes tandis que la répartition des suffixes ne se laisse pas décrire aussi simplement.

Si l'on considère par exemple le suffixe *-ité* [ite], qui sert à former des substantifs indiquant une qualité, il admet les deux allomorphes *-ité* et *-té*. Leur répartition est confuse, parce que dans le même entourage on peut avoir l'un et l'autre :

lâche → lâcheté [laʃte]	vs	étanche → étanchéité [etãʃeite]
habile → habileté [abilte]	vs	mobile → mobilité [mobilite].

«[...] les variations de forme affectent le début de l'affixe, et l'on n'est pas dans le cadre des tendances ordinaires [...]. [...] la formation des mots porte, plus que tout autre secteur de la langue, la trace de l'histoire, si bien que coexistent, dans un même état de langue, des mots formés à des époques différentes, dont certains sont calqués sur les mots latins et ne reflètent pas un processus de dérivation propre au français.» (J. Gardes-Tamine, 1998, 77).

Les allomorphes des bases

Dans la majorité des cas la répartition des allomorphes se fait suivant les règles de l'alternance entre formes longues et formes brèves.

La forme de la base dont on part dans la dérivation est la forme longue, et quand il s'agit d'un adjectif, la forme de féminin, bien entendu quand l'adjectif n'est pas *épïcène* (...un nom, un pronom, un adjectif qui ne varie pas selon le genre : *enfant, toi, jaune*. (Le petit Larousse illustré, 2007, 378)):

dentiste [dât-ist]

lentement [lât-mã]

Cette forme longue est maintenue devant voyelle, selon la règle phonologique générale :

plombage [pløb-aʒ]

polissage [polis- aʒ]

tandis que la forme brève apparaît devant consonne :

peignons [penj-ʒ] vs peinture [pẽy-tyr]

ou quand la base est utilisée seule :

plomb [plõ].

Lorsque la forme brève est utilisée, comme pour la flexion on peut voir des règles secondaires.

2. LE MOT DÉRIVÉ

Environ 75% du lexique français, c'est-à-dire des mots, sont composés de deux ou plusieurs morphèmes. On a souvent affaire à des *mots fléchis* (type *danserons*). La commutation permet de segmenter les mots en morphèmes.

On peut étudier les dérivés par affixes sur plusieurs plans. Donc, on forme des *noms dérivés* en ajoutant à un nom, à un adjectif ou à un verbe une morphème appelé *suffixe*. Avec le nom *vigne*, on forme le nom dérivé *vigneron*; avec l'adjectif *pauvre*, on forme le nom dérivé *pauvreté*; avec le verbe *exister*, on forme le nom dérivé *existence*.

Noms dérivés de noms :

France → Français

colonne → colonnade

pomme → pommier

Savoie → Savoyard

plume → plumage

linge → lingerie

Chine → Chinois

cuiller → cuillerée

dent → dentiste.

Noms dérivés d'adjectifs :

sage → sagesse

fou → folle

inquiet → inquiétude

rond → rondeur

bon → bonté

gourmand → gourmandise.

Noms dérivés de verbe :

labourer → laboureur

former → formation

orner → ornement

laver → lavage

répéter → répétition

brûler → brûlure

croire → croyance

hacher → hachis

promener → promenade.

Les dérivés diminutifs

Certains noms dérivés expriment le plus souvent une diminution de grandeur; on les appelle pour cette raison des *diminutifs*. Ex. : *jambonneau, fourchette, ourson*.

Dindon → dindonneau chambre → chambrette mante → mantille

Prune → prunelle	tarte → tartelette	carafe → carafon
Livre → livret	île → îlot	grain → granule.

Questionnaire. 1. Comment forme-t-on les noms dérivés? 2. Donnez des exemples de noms dérivés de noms, d'adjectifs, de verbes? 3. Qu'expriment les dérivés diminutifs? Donnez des exemples.

La suffixation

Les suffixes ont une *fonction sémantique* parce qu'ils introduisent un changement de sens, mais ils peuvent présenter plusieurs fonctions supplémentaires. Certains suffixes peuvent modifier la valeur d'emploi de la base sans changer totalement son sens. Si la base est un substantif, le mot dérivé reste un substantif, si la base est un adjectif, le dérivé reste un adjectif, etc.

Avec les suffixes *diminutifs* :

rue → ru-*elle*
 amour → amour-*ette*
 neiger → neige-*oter*

Avec les suffixes *péjoratifs* :

blanche → blanch-*âtre*
 rouge → rouge- *âtre*
 vin → vin-*asse*

Avec les suffixes *collectifs* :

colonne → colonn-*ade*
 feuille → feuil-*age*
 rosier → rose-*raie*

Il est à noter que le suffixe peut restreindre l'aire d'emploi de la base. Par exemple, si l'on ajoute le suffixe – *eur* à la base verbale *souten-* du verbe *soutenir*, on obtient le dérivé *souteneur*. Les utilisations du verbe *soutenir* sont très diverses (*maintenir, porter, supporter, fortifier, remonter, aider, appuyer, encourager, assurer*), tandis que l'emploi du substantif *souteneur* se limite à un domaine particulier «individu qui vit de proxémisme».

Les suffixes ont des *fonctions grammaticales*. Ils servent d'indicateurs de classe :

fort (adjectif) → fortifier (verbe)
 blanche (adjectif) → blancheur (nom)
 vert (adjectif) → verdir (verbe)
 verdir (verbe) → verdissage (nom)

Ainsi chaque suffixe indique la classe du dérivé qu'il sert à fabriquer.

Les suffixes peuvent aussi avoir une *fonction catégorisatrice*, puisqu'ils sont capables d'indiquer le genre grammatical des dérivés. Par exemple, les noms suffixés en –*ance, -ise, -tion* respectivement *surveillance, voyance, bêtise, sottise, finition, adoration*, sont toujours féminins, alors que ceux formés avec des suffixes –*age, -isme*, respectivement *nettoyage, ramassage, libéralisme, journalisme*, sont masculins.

Il est important de noter que généralement la plupart des suffixes sont attachés à une ou plus rarement à deux classes grammaticales de bases. Par exemple, le suffixe –*ité* s'ajoute uniquement à une base adjectivale pour former des noms :

passif, -ve → passiv-*ité*
 solide → solid-*ité*
 musical → musical-*ité*

Il y a également des suffixes qui peuvent s'ajouter à plusieurs bases différentes :

montagne (nom) → montagn-*ard* (nom)

riche (adjectif) → rich-*ard* (nom)

brailler (verbe) → braill-*ard* (nom)

vanter (verbe) → vant-*ard* (adjectif)

À partir de bases nominales, verbales et adjectivales, la dérivation suffixale peut créer des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes.

Les suffixes nominaux

Ces suffixes servent à créer des noms à partir des bases verbales, nominales ou adjectivales :

Action, résultat de l'action (bases : verbe, nom) :

embrasser → embrass-ade

trouver → trouv-aille

sigle → sigl-aison

index → index-ation

Qualité, propriété, fonction (bases : adjectif, nom, verbe) :

bon, bonne → bon-té

débrouillard, -e → débrouillard-ise

assistant → assistan-at

diriger → dirig-isme

Agent d'une action (bases : verbe, nom) :

coiffer → coiff-eur

danser → dans-euse

lait → lait-ière

céramique → céram-iste

Péjoratifs (bases : verbe, nom) :

cumuler → cumul-ard

laver → lav-asse

Diminutifs (bases : nom) :

lion → lion-ceau

balcon → balconn-et

île → îl-ot

Les suffixes adjectivaux

Les *suffixes adjectivaux* servent à créer des adjectifs à partir des bases adjectivales, nominales et verbales.

Propriété, relation (bases : adjectif, nom, verbe) :

haut, -e → haut-ain

mensonge → mensong-er

mentir → ment-eur

Possibilité (bases : verbe) :

lire → lis-ible

manger → mange-able

L. Česnulevičienė, R. Matonienė présentent «*les suffixes les plus vivants pour les adjectifs*» (L. Česnulevičienė, R. Matonienė, 2006, 14):

- able (possibilité): éjectable
- ais (nationalité): pakistanais
- al (qui concerne): spatial
- ard (péjoratif): patriotard
- atif, -if (qui permet, qui produit): bourratif
- gène (= qui produit): cancérigène
- iel (= qui permet, qui produit): concurrentiel
- ien, -éen (nationalité): irakien
- ique (catégorie): atomique
- isant (tendance, aptitude): gauchisant
- iste (catégorie): atomiste

Les suffixes verbaux

À l'aide de ces suffixes on forme des verbes à partir des bases nominales, adjectivales, verbales et pronominales.

Action (bases : nom) :

tyran → tyrann-iser

Action ou état (bases : adjectif, pronom) :

rouge → rouge-oyer

tu → tut-oyer

vous → vou-voyer

Les suffixes adverbiaux

Il n'existe que deux suffixes adverbiaux : le suffixe *-ons* (*-on*), qui n'est plus productif du tout : à recul-*ons*, à tâton-*ons*, à califourch-*on* et le suffixe productif *-ment* (*-amment*, *-emment*) : petit, -e → petite-*ement*, grand, -e → grande-*ment*, vif, vive → vive-*ment*.

Exercice 1. À l'aide des suffixes mis en italique en tête de la ligne et à l'aide des verbes indiqués ci-dessous, formez des noms dérivés.

-ance : obéir, obliger, subsister, allier, suffire, connaître, ressembler;

-ence : exister, présider, différer, exiger, violer, préférer, exceller;

-action, -aison, -ison, ou **-ition** : condamner, saler, perdre, pendre, disparaître, définir, conjuguer, répéter, lier, trahir, démolir, irriguer, arrêter;

-oir, -oire, ou **-ure** : manger, trotter, gercer, piquer, rayer, glisser, rincer, gratter, larder, baigner, scier, battre, courber, moisir.

Corrigé

-ance : obéissance, obligeance, subsistance, alliance, suffisance, connaissance, ressemblance;

-ence : existence, présidence, différence, exigence, violence, préférence, excellence;

-action, -aison, -ison, ou **-ition** : condamnation, salaison, perte, pendaison, disparition, définition, conjugaison, répétition, liaison, trahison, démolition, irrigation, arrestation;

-oir, -oire, ou **-ure** : mangeoire, trottoir, gerçure, piqûre, rayure, glissoire, rinçure, grattoir, lardoir, baignoir, sciure, battoir, courbure, moisissure.

Exercice 2. Donnez un nom de chose, dérivé de chacun des noms ou adjectifs suivants et indiquez le suffixe de ce nom dérivé. Ex. : *thé, théière*.

<i>Thé</i>	<i>corde</i>	<i>crin</i>	<i>sac</i>	<i>gros</i>	<i>hardi</i>
<i>Glace</i>	<i>grille</i>	<i>table</i>	<i>poche</i>	<i>jaloux</i>	<i>exact</i>
<i>Paille</i>	<i>riz</i>	<i>plume</i>	<i>lard</i>	<i>sec</i>	<i>vieux</i>
<i>Cloche</i>	<i>encre</i>	<i>sucré</i>	<i>poivre</i>	<i>sot</i>	<i>gentil</i>
<i>Coffre</i>	<i>huile</i>	<i>sel</i>	<i>citron</i>	<i>petit</i>	<i>laid</i>

Corrigé

<i>Thé ière</i>	<i>cord on</i>	<i>crin ière</i>	<i>sach et</i>	<i>gros(s) eur</i>	<i>hardi esse</i>
<i>Glac ière</i>	<i>grill age</i>	<i>tabl ette</i>	<i>poch ette</i>	<i>jalous ie</i>	<i>exact itude</i>
<i>Paill asse</i>	<i>riz ière</i>	<i>plum eau</i>	<i>lard on</i>	<i>séch oir</i>	<i>vieil(l) esse</i>
<i>Cloch ette</i>	<i>encr ier</i>	<i>sucr ier</i>	<i>poivr ière</i>	<i>sot(t) ise</i>	<i>gentil(l) esse</i>
<i>Coffr et</i>	<i>huil ier</i>	<i>sal ière</i>	<i>citron(n) ier</i>	<i>petit esse</i>	<i>laid eur</i>

La préfixation

Les *préfixes* modifient très rarement la classe grammaticale et la *préfixation* se caractérise par le fait que les affixes, c. à. d. les *préfixes* sont toujours antéposés à la base :

faire → *dé-faire*

légal → *il-égal*

moral → *a-moral*

Les préfixes, contrairement aux suffixes, n'ont pas de fonction grammaticale. «Ils se bornent à introduire un changement de sens : leur *fonction* est donc exclusivement *sémantique*.» (A, Niklas-Salminen, 2005, 61). Les préfixes se repartissent en deux catégories : la plupart d'entre eux ne sont pas susceptibles d'un emploi autonome (*dé-*, *ré-*, *in-*, etc.); d'autres, comme *avant-*, *contre-*, *en-*, *entre-*, *sur-*, *sous-*, etc., s'emploient et avec un sens des prépositions et adverbes. Par exemple, *sous-* dans *sous-estimer* est un préfixe, mais dans *je marche sous la pluie* il s'emploie comme préposition.

Comme les suffixes, les préfixes opèrent sur une base pour construire une signification nouvelle. Par exemple :

Absence :

moral → *a-moral*

normal → *a-normal*

Avant :

dater → *anti-dater*

position → *anté-position*

À l'intérieur :

intra-nucléaire, intra-veineux

Négatif, mauvais, inexact :

mal-aise, mal-habile

mau-dire, mal-formation

Intensif :

Super-efficace, sur-doué

Nous présentons quelques préfixes les plus usités :

ad (a, af, al)	direction, tendance	addition, abord, affiche, attrait;
bis (bi)	deux fois	biscuit, bipède, bicorné;

con (co,col,com)	avec, ensemble	confrère, collègue, compagnon;
dé (dés, dis)	loin de séparément	dégoût, désunion, discorde;
ex (é)	hors de, séparation	exportation, échenillage;
im (im, il, ir)	dans	importation, irruption, illettré;
in	négation	incertitude;
inter (entre)	au milieu de	interrègne, entremets;
mal (mé)	défaut	maladresse, mépris;
pré	en avant	prénom, préfixe;
pro	à la place de	pronom, procureur;
re (ré)	de nouveau	redite, retour, réaction.

Questionnaire. 1. Citez un nom composé avec préfixe. 2. Quel est le sens de *désunion, incertitude, maladresse, prénom, pronom, subordonné* ?

Nous présentons aussi un exercice avec les préfixes négatifs.

Exercice 1. L'objet de l'exercice sont les *préfixes négatifs* et le but de l'exercice est de réfléchir sur la notion de disponibilité et la concurrence entre affixes quasi synonymes. Soient 2 séries suivantes :

Série1 : *impénétrable, incomplet, innommable, impropre, inimitable, irrécusable, immangeable, inconnu, immanquable, insensé, indomptable, immoral, inavoué, irrésistible, impatient, innombrable, irrésolu, illégitime, immobile, illégale, irréprochable.*

Série2 : *déplaisant, désaxé, déséquilibré, désavoué, déloyal, deshonnête, désobligeant.*

Tâches : 1. Segmentez ces mots en préfixe+base. Classez les différentes formations. 2. Quels autres préfixes peuvent commuter, dans le corpus donné, avec les préfixes ci-dessus ? 3. À l'intérieur de chaque série, étudiez les allomorphes graphiques et oraux des préfixes. 4. Que signifient ces préfixes ? Quel préfixe vous paraît le plus utilisé ? Sont-ils tous également disponibles ?

Nous proposons la **correction de la 1^{ère} série** : on peut distinguer plusieurs modes de formation :

-base existant à l'état libre : *complet, propre, imitable, récusable, mangeable, connu, sensé, moral, avoué, patient, nombrable, résolu, légitime, mobile, légal.*

La base est adjectivale et, comme il est règle lorsqu'on utilise un préfixe, le dérivé obtenu est aussi un adjectif. Le type de dérivation utilisé est donc la préfixation.

-base n'existant pas à l'état libre : *pénétrable, nommable, manquable, domptable, résistant, reprochable.*

Ici il y a une formation parasynthétique à partir de bases verbales : *pénétr-, nomm-, manqu-, dompt-, résist-, reproch-* auxquelles s'ajoutent simultanément un suffixe indiquant la possibilité : *-able*, et un peu plus rarement *-ible*, qui a pour effet de faire passer la base dans la catégorie adjectivale, et le préfixe.

La **correction de la 2^{ème} série** : on y trouve ces deux modes de formation :
-préfixation à partir de *plaisant, axé, équilibré, avoué, loyal, honnête, obligeant* où l'on observe des bases adjectivales.

La dérivation parasynthétique

C'est un cas particulier d'affixation où le mot dérivé est construit par l'adjonction simultanée à un radical d'un préfixe et d'un suffixe. Par exemple, le verbe *em-bourgeois-er* (banaliser) est formé par l'antéposition du préfixe *em-* et la postposition du suffixe *-er* ou le nom *en-col-ure* est construit par l'adjonction du préfixe *en-* et du suffixe nominal *-ure* au nom simple *col*.

La *formation parasynthétique* peut donner des verbes à partir de noms et d'adjectifs:

poussière → dé-poussié-er

lune → a-lun-ir

terre → a-tterr-ir

faible → a-ffaibl-ir

maigre → a-maigr-ir

On peut aussi avoir des adjectifs sur des bases nominales et verbales :

alcool → anti-alcool-ique

manquer → im-manqu-able

La dérivation impropre (la conversion)

«Il s'agit d'un mot qui change de catégorie grammaticale sans changer de forme.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 68). La modification de la catégorie grammaticale provoque un changement de sens. Lopatnikova (1971, 98) souligne que «la dérivation impropre est fort productive en français moderne». La *dérivation impropre* touche toutes les classes grammaticales, mais le plus souvent les catégories de noms, d'adjectifs et des adverbes. Il y a des *noms* qui proviennent :

d'adjectifs : *le vrai, une blonde, un rapide;*

de pronoms : *le moi, le ça, un rien;*

de verbes (à l'infinitif ou au participe): *le boire, le manger, un militant, un accusé;*

de prépositions : *les avants; le contre;*

d'adverbes : *le bien, le mal.*

Il y a des *adjectifs* qui ont été créés à partir :

de noms : *les yeux marrons, un côté province;*

d'adverbes : *un homme bien;*

des adjectifs : *parler fort, chanter faux;*

de noms propres : *rouler Peugeot, laver Bonux.*

Exercice 1. Étudiez le passage d'une partie du discours à l'autre dans les expressions suivantes
un air gamin : *gamin*, habituellement substantif, joue ici le rôle d'adjectif.

Autres exemples : *café nature, atouts maîtres, le tragique, le vrai, le beau, un central téléphonique, un garçon boulanger, un coiffeur apprenti, un type cochon, les partis frères, une aventure farce, un petit bleu, un riche, un pauvre, un marin, l'air marin, un Suédois, un marin suédois, le nécessaire, un volontaire aveugle, une affaire chouette, les petites filles modèles, un navire école.*

La dérivation inverse (ou régressive)

J. Timeskova fait remarquer que «les mots *autonomes* deviennent *mots-outils*, nombre de substantifs font partie des locutions prépositionnelles et conjonctionnelles : *à cause de, histoire de, de peur que (de), de crainte que, à condition que, grâce à, etc.*» (J. Timeskova, 1967, 51).

Elle consiste à tirer un mot plus simple d'un mot plus long. En français un grand nombre de noms ont été formés par suppression du suffixe verbal. Par exemple :

accorder → accord

galoper → galop

refuser → refus

adresser → adresse

visiter → visite

La dérivation inverse élimine parfois un *suffixe* :

aristocratie → aristocrate

diplomatie → diplomate

ou même un *e* muet final :

violette → violet

châtaigne → châtain

médecine → médecin.

3. LE MOT COMPOSÉ

On classe parmi les *mots composés* les unités à deux termes qui sont le plus souvent nominales, parfois adjectivales et verbales (*bébé-épreuvette*, *aigre-doux*), et les unités à trois termes uniquement nominales (*pomme de terre*, *machine à coudre*, *chemin de fer*).

Selon A. Niklas-Salminen «un certain nombre de linguistes font la différence entre *mots composés* et *locutions*. [...] malgré les nombreux critères utilisés pour identifier ces deux concepts, la frontière qui les sépare est très indécise. [...] on a décidé de suivre le point de vue selon lequel on regroupe parmi les mots composés les unités à deux termes qui sont principalement nominales, parfois adjectivales et même verbales (*bébé-épreuvette*, *aigre-doux*....), et les unités à trois termes qui sont uniquement nominales (*pomme de terre*, *machine à coudre*, *chemin de fer*....). Les unités figées complexes appartenant aux autres parties du discours (adverbes, prépositions, conjonctions, interjections) et les formes comportant plus de trois éléments sont rangées sous l'étiquette *locutions* (*à pas de loup*, *qu'en dira-t-on*, *au fur et à mesure*....).» (A. Niklas-Salminen, 1997, 72).

La composition savante

La spécificité de la *composition savante* tient à l'emploi presque exclusif d'éléments empruntés au latin et au grec. Les *éléments latins* servant en composition savante sont moins fréquents que les éléments grecs. La première partie de ces composés se termine le plus souvent par la voyelle *-i* :

insecticide

viticole

calorifère

fumivore

Les *éléments grecs* sont extrêmement nombreux. La voyelle de transition *-o* relie les deux éléments :

bibliographie

cosmonaute

cleptomane

homéopathie

Il existe des *composés hybrides* formés d'un élément latin et d'un élément grec : *automobile* (auto du gr. *autos-* « soi-même » + *mobile* du lat. *mobilis* « qui se meut ») ou dans lesquels l'un des deux éléments est français : *antidater*, *archiplein*, *extra-fin*, *ultra-chic*.

La composition populaire

«Les mots composés peuvent comporter des mots français qui ont une existence autonome par ailleurs. Dans ce cas, on parle de composition populaire.» (A. Niklas-Salminen, 1997, 75). Les éléments assemblés dans un mot composé forment une unité de sens nouvelle, dont la signification dépasse de ses éléments pris isolément. L'interprétation des mots composés dépend de la nature catégorielle et sémantique des constituants et de leur ordre.

Les principales structures de composition en français contemporain :

-Les noms composés :

-Nom+nom : dans ce type de formation, on peut repérer des rapports attributifs : *porte-fenêtre*, *wagon-restaurant*, *bar-tabac*, etc.

-Nom+préposition+nom ou verbe à l'indicatif : *pomme de terre*, *machine à écrire*, *boîte aux lettres*, *moulin à vent*.

-Adjectif+nom : *basse-cour*, *belle-fille*, *bon sens*, *court-bouillon*.

-Nom+adjectif : *amour-propre*, *bande dessinée*, *cerf-volant* (le deuxième élément peut être un participe passé ou présent, comme *dessinée* ou *volant*).

-Préposition ou adverbe+nom ou verbe : *pourboire*, *arrière-boutique*, *quasi-unanimité*, *sans-gêne*.

-Verbe+nom (souvent, le nom est le complément direct du verbe) : *cache-nez*, *casse-noisette*, *porte-bonheur*, *tire-bouchon*. Parfois la fonction du nom doit être interprétée différemment : *pense-bête* (chose destinée à rappeler ce que l'on a projeté de faire), *marcepied* (petit banc où l'on pose les pieds quand on est assis).

-Verbe+adjectif ou adverbe ou pronom : *gagne-petit*, *passe-partout*, *fait-tout*.

-Verbe+verbe : *laisser-aller*, *savoir-faire*, *va-et-vient*, *savoir-vivre*.

-Les adjectifs composés :

-Adjectif+adjectif : *politico-commercial*, *sourd-muet*.

-Adjectif+participe passé ou participe présent : *nouveau-né*, *clairvoyant*, *bien-pensant*.

-Adjectif+nom : *rouge brique*, *vert bouteille*, *jaune citron*.

-Les verbes composés :

Ce sont des expressions verbales reposant sur un verbe opérateur : *faire partie*, *donner lieu*, *avoir lieu*, *avoir peur*, *prendre garde*.

«La *composition* est [...] la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés.» (J. Gardes-Tamine, 1998, 80).

Exercice 1. Le genre des noms composés varie en fonction du processus de formation des mots. Il faudrait indiquer le genre des substantifs composés :

Chou-fleur, *pâte à choux*, *fleur de lys*, *abat-jour*, *porte-fenêtre*, *porte-avion*, *grand-mère*, *grand-père*, *couvre-chef*, *basse-cour*, *laisser-aller*, *laisser-passer*, *savoir-vivre*, *savoir-faire*.

Nous proposons des règles pour l'attribution du genre aux substantifs composés.

Correction

La confrontation des deux séries permet de constater que «les substantifs composés à partir d'un infinitif sont toujours masculins.» (J. Gardes-Tamine, 1998, 87). Elle permet aussi d'oppo-

ser *chou-fleur* à *pâte à choux* et à *fleur de lys*. Si *chou-fleur* est masculin, c'est que *chou* est le terme fondamental que détermine *fleur*, alors que dans *pâte à choux*, le mot *pâte* qui, étant le mot essentiel, donne son genre au substantif composé. Dans *fleur de lys*, c'est *fleur* qui, étant le mot déterminé, impose son genre.

La comparaison de *porte-fenêtre* et *porte-avion* montre que, quand un des éléments du composé est une base verbale, le substantif composé est le plus souvent masculin (*porte-avion*) tandis que dans *porte-fenêtre* où *porte* est un substantif féminin, on applique la règle précédente.

Le substantif composé porte le plus souvent la marque, par le genre, des éléments qui le composent.

Ainsi sont du masculin : *chou-fleur*, *abat-jour*, *porte-avion*, *grand-père*, *couvre-chef*, *laisser-aller*, *laisser-passer*, *savoir-vivre*, *savoir-faire*; sont du féminin : *pâte à choux*, *fleur de lys*, *porte-fenêtre*, *grand-mère*, *basse-cour*.

4. LES LOCUTIONS

«Les unités figées complexes faisant partie des autres catégories grammaticales (adverbes, prépositions, conjonctions, interjections) et les formes lexicalisées comportant plus de trois éléments (*tout à coup*, *à pas de loup*, *tant bien que mal*) sont classées parmi les *locutions*.» (A. Niklas-Salminen, 1997, 79).

Les locutions peuvent être des :

- locutions nominales** : *un m'as-tu-vu*, *le qu'en-dira-t-on*;
- locutions verbales** : *faire fi de*, *chercher noise*;
- locutions adverbiales** : *sur le champ*, *tout à coup*, *d'arrache-pied*;
- locutions prépositives** : *à cause de*, *en raison de*, *au fur et à mesure*;
- locutions conjonctives** : *de même que*, *pour la raison que*, *étant entendu que*;
- locutions interjectives** : *nom de dieu!*, *mais enfin!*
- locutions adjectives** : *les paroles aigres-douces*, *bon enfant*.

Toutes les unités complexes, qui sont inscrites comme unités figées dans la mémoire du sujet parlant se comportent dans leurs rapports avec les autres éléments de l'énoncé de la même manière que les unités simples. Par exemple, la locution nominale *qu'en-dira-t-on*, pourrait être remplacée par le nom simple *ragot*. Cette unité complexe n'est pas considérée comme un mot composé parce qu'elle comporte plus de trois éléments. La locution *chercher noise* est le synonyme du verbe *querelle* et la locution *à pas de loup* peut se substituer à l'adverbe *doucement*, etc.

Les locutions phraséologiques

«On appelle *locutions phraséologiques* ou *lexies* des groupes où les mots, à force d'être employés ensemble, ont perdu toute autonomie. [...] À la différence des groupes ordinaires, les mots qui les composent perdent généralement de leur sens.» (J. Gardes-Tamine, 1998, 111). Mais évidemment, la frontière entre les groupes ordinaires et les mots composés appelés *locutions* n'est pas toujours facile à placer.

Exercice 1. Relevez les locutions phraséologiques et trouvez-en des équivalents lituaniens.

Un cas intéressant

Un médecin observe un patient qui vient le consulter pour la première fois et qui lui décrit les symptômes dont il souffre.

-Voilà, docteur, j'ai une grave fièvre jaune, je prends parfois des colères bleues, pendant lesquelles il m'arrive de voir rouge. Tout cela me donne des idées noires et me fait passer bien des nuits blanches.

-Êtes-vous peintre coloriste ? lui demande le médecin.

-Oui, j'affirme que l'homme est aussi souple que le caoutchouc...Ainsi il peut avoir le coeur sur la main, ses jambes à son cou, l'estomac dans les talons, mettre sa langue dans sa poche, rester les deux pieds dans le même soulier....

5. LES SIGLES

Le français se sert encore de deux types de la création lexicale : l'abréviation et la siglaison.

L'abréviation consiste à exprimer une unité linguistique par un signifiant tronqué d'un ou plusieurs éléments qui conserve le signifié de départ : *générale* au lieu de *répétition générale*, *quotidien* au lieu de *journal quotidien*, *cinéma* ou *ciné* pour *cinématographe*, *micro* pour *microphone*, etc.

La langue écrite utilise des abréviations qui réduisent un mot à une ou plusieurs lettres : *M* pour *Monsieur*, *Mme* pour *Madame*, *Dr* pour *Docteur*, etc.

Les abréviations peuvent servir à leur tour de base pour la formation de nouveaux mots : *auto* a servi d'élément initial à de nombreux mots nouveaux : *auto-école*, *autoradio*, *auto-stop*, etc. Les abréviations sont souvent utilisées par le langage familier.

Contrairement aux abréviations souvent associées au langage parlé négligé, les sigles, «les unités formées par la réunion des lettres initiales des mots composants des unités lexicales complexes, semblent caractériser la langue standard.» (A. Niklas-Salminen, 1997, 81). Ils désignent des organisations administratives, politiques, internationales et pratiquement tous les domaines d'activité possèdent leurs sigles : SMIC – salaire minimum interprofessionnel de croissance; ONU- organisation des Nations unies; HIV – angl. Human Immunodeficiency Virus, OGM-organismes génétiquement modifiés, etc.

Les sigles les plus importants sont reconnus par tout le monde (ONU, TGV, USA), mais d'autres n'ont de sens que pour des initiés (SACD- Société des auteurs compositeurs dramatiques).

En ce qui concerne la prononciation des sigles, on peut constater qu'un certain nombre se prononce comme quand on récite l'alphabet :

RATP [eratepe]

PC [pe se]

PS [pe ɛs]

Si la combinaison des consonnes et des syllabes permet leur fusion en syllabes, les sigles peuvent être prononcés comme des mots :

ONU [ony]

UNESCO [ynɛsko]

OTAN [otã]

Les sigles totalement entrés dans l'usage donnent naissance à la création de mots dérivés par suffixation:

CGT→ *cégétiste*

ENA→*énarque*

SMIC→*smicard*

RMI→ *érémiste*

6. LES EMPRUNTS

«L'emprunt – élément, mot pris à une autre langue.» (Le Petit Larousse illustré, 2007, 364). Il consiste à utiliser dans une langue un mot pris à une autre, comme *adagio* pris à l'italien, *camping* à l'anglais, *assassin* à l'arabe. Ces emprunts se font avec les langues de contact, intellectuel, commercial, diplomatique, etc. C'est très rare que le mot ainsi emprunté ne subisse pas de modification pour pouvoir être intégré dans la langue d'accueil.

Ces *modifications* peuvent être *phonologiques* : la finale [ŋ] du mot *camping* [kæmpɪŋ] se transforme en [g], le phonème anglais n'existant pas en français. De même *riding-coat* ['raɪdɪŋ-ˈkəʊt] a donné *redingote*, d'où ont disparu les diphtongues de l'anglais, puisque le français n'en a plus.

Les *modifications* peuvent être d'*ordre morphologique*. Par exemple l'anglais *starlet* ['sta:lɪt] donne *starlette*, où la finale a été remplacée par le suffixe *-ette*.

Elles peuvent être aussi d'*ordre morpho-syntaxique*. Les adaptations sont celles de genre : l'allemand *das Bier* devient la *bière*, féminin puisqu'il n'y a pas de correspondant au genre neutre de l'allemand.

En français les emprunts ont eu pour origine les langues anciennes comme les langues modernes. C'est le latin qui parmi les langues anciennes a fourni le plus grand nombre de mots. «Les mots d'origine latine constituent près de 80% du vocabulaire français.» (J. Bouffartique, A. M. Delrieu, 1981, 3). Ils constituent ce que l'on appelle des *mots savants* empruntés tout au long de l'histoire de la langue :

philosophie : *figuratif, discerner, idoine, spirituellement*

sciences : *élément, occident, solstice, carboncle*

droit : *exécution, révocation, libellé, succession*

religion : *diable, église, céleste, confession*

Le grec a aussi fourni un bon nombre de mots: *étymologie, syntaxe, anatomie, agronome, histoire, mathématique*, etc. «Il n'est plus temps aujourd'hui de ce demander si les racines grecques servent à quelque chose : elles sont là, en foule, autour de nous, imprimées et prononcées dans tout ce qui véhicule la précieuse substance dont se nourrit notre civilisation moderne : l'information. *Astronaute, discothèque, ergothérapie, hypoglycémie, pentathlon, politologue, spéléologue*, etc., sans parler des *analyses, des synthèses, des aérodromes* et des *métropolitains*, autant de mots tirés du grec, qui émaillent à présent le langage quotidien.» (J. Bouffartique, A. M. Delrieu, 1981, 3).

Parmi les langues modernes c'est l'italien qui a fourni le plus de mots, suivi par l'anglais, les autres langues venant loin derrière. Les emprunts à l'italien sont plus anciens que ceux de l'anglais. Ceux-ci caractérisent surtout les vocabulaires techniques. En réalité, selon M.-C. Simonet «il suffit de naviguer sur Internet pour se trouver bien vite sur les eaux anglo-saxonnes. L'anglais domine et, souvent les pages annoncées dans d'autres langues ne résistent pas dès le deuxième ou troisième clic. D'une façon générale, les sites internet officiels et leurs mises à jour sont en anglais. Pour qui a besoin d'une information immédiate, le choix est fait d'avance. L'anglais n'est plus seulement dominant, il devient impérial. Et quel anglais. Un sabir technocratique. Un texte rédigé dans un anglais un peu trop subtil est réécrit dans une version anglaise *simplifiée*.» (M.-C. Simonet, 2008, 58).

Les chercheurs font souvent la différence entre les *emprunts nécessaires* et les *emprunts superflus*. Les *emprunts nécessaires* sont des termes qui s'imposent. Il s'agit des termes techniques relatifs à la réalité (*concepts, procédés, objets*, etc.) qui n'étaient pas encore en usage dans la société parlant la langue emprunteuse : *pick-up, data processing*, etc.

Il y a des termes étrangers qui ne sont pas nécessaires. C'est le cas de *football*, *living-room*, *planning*, *jogging*, *footing*. Dans ce cas, on parle d'emprunts superflus par ce que la plupart de ces termes étrangers pourraient être remplacés par des mots français : au lieu de *football* on peut dire *balle au pied*, à la place de *living-room* on peut dire *salle de séjour*.

Il existe des *emprunts de sens* ou *calques*. «On appelle calque l'emprunt d'un emploi et non d'une forme, comme *réaliser* au sens de *se rendre compte*, qui traduit l'anglais *to realize*.» (J. Gardes-Tamine, 1998, 80). Donc, le verbe français *réaliser* qui est utilisé surtout dans le sens de *concrétiser*, *accomplir*, *effectuer*, *exécuter*, il a commencé à être employé aussi dans l'acception que les Anglais ont donné à *to realize*, c'est-à-dire *constater la réalité de quelque chose*.

Une autre forme d'emprunt, le *décalque*, qui consiste à reconstruire un mot étranger en se servant des éléments français correspondants, n'a pas tellement de succès en français contemporain.

Les défenseurs de la langue française ont tendance à proposer des décalques pour remplacer les mots directement empruntés :

ang. *tracking radar* → *radar de poursuite*

ang. *choke coil* → *bobine d'étouffement*

S'il s'agit d'un terme technique ou scientifique, les spécialistes créent un décalque fabriqué avec des éléments latins ou grecs :

ang. *bull dozer* → *excavatrice*

ang. *pine-line* → *oléoduc* ou *gazoduc*

Exercice 1. Les anglicismes qui deviennent de plus en plus familiers dans les textes des revues d'aujourd'hui: *les plus smart* ; *maxvanity* ; *références de make-up* ; *son aspect luxueux donne du peps à* ; *le smoky oeil-de-chat* ; *un effet lyftant*; *le coach* ; *je suis bluffée* ; *l'ampoule lifting* ; *rebooste ma peau*; *éviter le clash*; *c'est un très bon timing*.

Pouvez-vous trouver leurs équivalents français ?

Exercice 2. Précisez l'origine et le degré de l'assimilation des mots suivants.

Basket-ball, boxe, football, rugby, hockey , congrès, leader, meeting , parlement, speaker, session, bifteck, punch, pudding, sandwich, best-seller, star.

7. L'ARGOT

L'argot a été inventé pour ne pas être compris par les non-initiés. Dans le dictionnaire HACHETTE l'argot est défini comme «langage particulier à un groupe social ou professionnel» (Dictionnaire HACHETTE, 2006, 93). C'est un registre de langue qui permet la reconnaissance mutuelle des membres du groupe et la démonstration de sa séparation de la société grâce à un langage différent. L'argot a des *fonctions cryptique*, *ludique* et *identitaire*.

En français l'argot a *deux types de formation* :

a) *sémantique* : il s'agit des modifications des sens des mots (*caisse*, *clope*, *tranquillos*, *mob*, *hyperbranché*...)

b) *formelle* : il s'agit de la création ou modification des mots français (*viande* → *se viander*, *zone* → *zoner*...)

Les procédés qui permettent de décrire l'argot français :

1 Syntaxiques :

- sujet humain est remplacé par sujet non animé (*ça me branche, ça me parle, ça craint*, etc.) ;
- il se produit le transfert de classe (N → V) : *galère* → *galérer*, *zone* → *zoner*, etc.

2 Lexicaux :

- modifications sémantiques (métaphore, métonymie, polysémie et synonymie) ;
- modifications formelles (*composition lexicale* : -os → *calmos*, *chocos*, *coolos*, etc. ; dérivation ou résuffixation, apocope, aphérèse, redoublement : *dur*, *dur* ; *mobylette* → *mob*, *catas-trophe* → *cata*, etc.) ;
- système de codage (le verlan, le janavais) : *pourri* → *ripou*, *mec* → *keum*, *femme* → *meuf*, *flic* → *keuf*, etc.

Nous présentons aussi quelques procédés de la création lexicale dans le parler «branché», le vocabulaire «jeune» :

-nouveaux signifiés :

- verbe transitif → verbe intransitif : *il assure*, *il craint*, *il s'est planté*, *il s'est ramassé*.
- transferts de classe :

nom → adj. : *il est classe*

adj. → nom : *c'est un créatif*

adj. → adv. : *ça chauffe terrible*

L'argot fait apparaître de **nouveaux signifiants** :

- Emprunts : anglais : *rocker*, *punk*, *cool* ; francisation de l'emprunt : *se shooter*, *sniffer*, *flipper*
- Dérivation :
 - suffixation : -os (*débilos*, *tranquillos*, *coolos*, *craignos*) ; -eux (*folkeux*, *théâtreux*)
 - préfixation : *hyper-/branché/génial/clean*
- Abréviation : *cinématographe* → *cinéma* → *ciné* → *cinoche* ; *matin* → *mat* ; *propriétaire* → *proprio*, *prolétaire* → *prolo*, *beau-frère* → *beauf*, *matériel* → *matos*.
- Onomatopées (B.D) : *beurk*, *waouh*, *splash*, *snif*.
- Rhétorique:
 - redoublement: *dur*, *dur*
 - allitération: *cool*, *cool Raoul*; *à l'aise Blaise*; *relax Max*
 - métaphore : *c'est un boeuf* ; *il est dématé* ; *il a disjoncté* .

Spécificité de l'argot scolaire

L'argot scolaire est très spécifique. Certains mots sont connus uniquement par les étudiants d'un établissement. C'est un registre conventionnel, pourvu de ses codes particuliers. Il est à noter que l'argot des grandes écoles n'évolue pas vite et que les étudiants connaissent les argots aussi bien que le verlan.

Un scientifique géorgien, Kétévan Djachy (Géorgie) a comparé les données des enquêtes faites dans des écoles avec les mots argotiques figurant dans le dictionnaire *L'argot au XXe siècle* d'Aristide Bruant daté de 1901 et réédité en 1990. La comparaison prouve «qu'il y a un certain nombre d'argots scolaires qui n'ont pas changé depuis quatre-vingts seize ans.» (K. Djachy, 2002, 30). Ceux-ci appartiennent à des groupes plus sédentaires sont, par exemple :

bahut pour désigner l'école ;

dirlo pour désigner le directeur ;

vieux pour parents ;

bosser pour *travailler* ;
canard pour *journal* ;
gosse pour *enfant*, etc.

Il y a bien sûr un certain nombre de termes d'argot commun qui sont connus et utilisés par tous les Français. Ce sont : *fric* (argent), *flic* (policier), *bagnole* (voiture), *piger* (comprendre).

Certains mots révélés par les enquêtes ne figurent pas dans le dictionnaire d'Aristide Bruant. Par exemple :

exo pour *exercice* ;
cantoche pour *cantine* ;
piaule pour *chambre* ;
pieu pour *lit* ;
photocop pour *photocopie* ;
tipex (nom d'une marque) pour *correcteur blanc*, *fermer les écouteilles* (boucher les oreilles)
 etc.

Pour renouveler le vocabulaire de l'argot on utilise certains procédés de création de l'argot y compris le verlan. Pour exemple, la *truncation* (ou l'*apocope*, ou *aphérèse*) :

exam pour *examen* ;
phone pour *téléphone* ;
 l'emprunt *school* pour *école* ;
 l'affixation et apocope *dirlo* pour *directeur* ;
 le changement de sens *blé* pour *argent* ;
 la verlanisation *chelou* pour *louche*, *relou* pour *lourd*, *zarbi* pour *bizarre*.

Il faut noter qu'il vaut mieux manier l'argot avec prudence parce qu'il faut avoir vécu des années en France avant de prétendre utiliser les mots argotiques à bon escient. D'autant que la langue bouge. Elle est riche, expressive, en perpétuelle évolution.

8. LES NÉOLOGISMES

La *néologie* est un phénomène du mouvement de vocabulaire qui ne s'arrête jamais. Ce phénomène dans le dictionnaire linguistique est défini comme un «emploi d'un mot nouveau (soit créé, soit obtenu par dérivation, composition, siglaison, emprunt, etc.) ou l'emploi d'un mot, d'une expression préexistant dans un sens nouveau.» (Le petit Robert, 2008, 1682).

Dans le *Dictionnaire du français contemporain* le *néologisme* est défini comme un «mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue; acception nouvelle d'un mot ancien.» (DFC, 1971, 767).

Selon J. Gardes-Tamine «on appelle *néologismes* les mots nouveaux créés, à un moment donné de l'histoire de la langue, par différents types de formation.» (J. Gardes-Tamine, 1998, 107).

«Les *néologismes* ont les deux sens : le *positif* et le *négatif*.» (L. Guilbert, 1979, 49). Le *positif*, c'est que cette création peut s'adapter à des conditions nouvelles et donner un nouveau sens plus exacte. Le *négatif* est qu'il y a des mots qui s'usent et perdent leur expressivité et à la longue ils deviennent de moins en moins utilisés et finissent par disparaître.

Selon A. Lehmann et F. Martin-Berthet, «la création primitive consiste à former des mots totalement nouveaux, sans aucun rapport historique avec les mots qui existent dans la langue.» (A. Lehmann et F. Martin-Berthet, 2005, 86).

On distingue deux types de néologismes : les *néologismes de forme*, lorsque la création aboutit à un nouveau signe, et les *néologismes d'emploi*, lorsqu'un mot déjà existant sur le plan forme est utilisé avec un sens qu'il n'avait pas jusque-là. Il est clair qu'un mot qui était un néologisme à un moment cesse très vite de l'être dès qu'il est fréquemment utilisé.

Exercice 1. Le but est de prendre conscience de la part respective de l'invention et du respect des règles dans la création lexicale, à travers deux types de discours différent, mais qui suivent sur ce point les mêmes procédés.

On étudiera les procédés de création des mots dans deux séries suivantes.

Série 1 : *croisillonné, varlet-nettoyeur, bigle moi (danse), courge aux noix (gâteau), députodrome, sacristoche, bedon (bedeau), prioir (prie-dieu).*

Série 2 : *lundimanche (jour imaginaire), mamice (mamie de Nice), animaux (tous les jouets), invraisemblé, déprisonner, déprocher (s'éloigner), miaouner (faire miaou), arrangeur, poubellier, gymnasteur, protègement, bicheron (petit de la biche), racontage, enfleuré (couvert de fleurs).*

Correction

On trouve dans les deux séries un procédé identique, la dérivation, et des procédés spécifiques.

1. La dérivation :

Série 1 : *croisillonné, prioir.*

Croisillonné est formé sur une base substantivale, *croisillon*, comme *boutonner* sur *bouton*.

Prioir est formé par suffixation sur une base verbale : le *prioir* est l'endroit où l'on prie, comme le *parloir* est l'endroit où l'on parle.

Série 2 :

-les verbes : *déprisonner* et *déprocher*, parasynthétiques, obtenus en commutant *em-* (*empri-sonner*) et *ap-* (*approcher*) avec le préfixe négatif *dé-* sur le modèle de *enterrer/déterrer*.

Enfleuré, couvert de fleurs, est formé par dérivation parasynthétique à partir d'une base substantivale sur la série *dimanche/endimanché, ruban/enrubanné*.

-les substantifs : les noms d'agent sont formés très normalement grâce au suffixe *-eur* (*ar-rangeur*, celui qui arrange, *gymnasteur*, celui qui fait de la gymnastique) ou au suffixe *-ier* (*poubellier*, celui qui ramasse les poubelles).

Les noms d'action sont formés grâce aux suffixes *-age* (*racontage*, de raconter, qui comble une lacune du lexique, puisqu'on ne peut mettre en relation *raconter* qu'avec *récit*, qui ne lui est pas apparenté morphologiquement) et *-ment* (*protègement*, action de protéger, qui substitue à un mot savant, *protection*, plus conforme aux tendances de la langue).

2. Procédés spécifiques à la série 1 :

la déformation : procédé consiste à déformer le mot, dans *sacristoche* et *bedon*, en substituant au suffixe ou à la finale un autre suffixe :

sacristie → *sacristoche*

bedeau → *bedon*

la composition : apparaît d'abord sous sa forme populaire, à partir de mot existant indépendamment dans la langue : *bigle moi, courge aux noix*. *Varlet-nettoyeur* est particulier en ce que

le premier mot est une forme rare de *valet* et en ce que *nettoyeur* est un dérivé nom d'agent bien formé, mais non attesté, de *nettoyer*. La composition apparaît aussi sous sa *forme savante*, dans *députodrome* sur le modèle de *cynodrome* ou *hippogrome*, bien que la première base ne soit pas grecque.

3. Procédés spécifiques à la série 2 :

Il s'agit des *mots-valises* qui consistent dans le télescopage de deux mots existants, partiellement déformés. Les mots valises sont une forme particulière de composition. «Mot composé par l'amalgame (mélange des éléments) de la partie initiale d'un mot et de la partie finale d'un autre : franglais = *français* + *anglais*.» (Le petit Larousse, 2008, 667).

Ils sont souvent utilisés par les enfants :

lundimanche = *lundi*+*dimanche*

mamice = *mamie*+*de Nice*

amimaux = *amis* + *animaux*

Ci-dessous nous présentons le tableau des *procédés de création* des mots proposé par J. Pruvost et J. F. Sablayrolles (J. Pruvost et J. F. Sablayrolles, 2003, 117).

Tableau 1. Les procédés de création des mots

Matrices internes	morpho-sémantiques	construction	affixation	préfixation
				suffixation
				dérivation inverse
				parasynthétique
			flexion	flexion
			composition	composition synapsie quasi-morphème
				mot-valise
		imitation et déformation		onomatopée fausse coupe jeu graphique paronymie
	synatctico-sémantiques	changement de fonction	conversion	
			combinatoire syntaxique/lexicale	
		changement de sens	métaphore	
			métonymie	
			autres figures	
	morpho-logiques	réduction de la forme	troncation	
			siglaison	
	sémantico-pragmatique		détournement	
matrice externe			emprunt	

III. LES CARACTÉRISTIQUES SÉMANTIQUES DU MOT FRANÇAIS

1. LES CARACTÉRISTIQUES LEXICALES INDIVIDUELLES

1.1. La monosémie et la polysémie

J. Picoche indique qu'«un seul Sa (signifiant) pour un seul Sé (signifié) définit le phénomène appelé *monosémie*, alors que plusieurs Sé pour un seul Sa s'applique à la polysémie.» (J. Picoche, 1992, 71, 72). La monosémie peut être définie comme un rapport univoque existant entre un signifiant et un signifié. Le contexte permet aux mots monosémiques de fonctionner dans le discours, il ne sert pas à leur interprétation. «*Monosémique* se dit d'un mot qui n'a qu'un sens» (Dictionnaire Hachette, 2006, 1060). Par exemple : *bouleau*, *canari*, *chaumière*, *rhum*, etc.

«Le terme est monosémique quand il n'est composé que d'un signifié. Par opposition, la polysémie peut être définie comme l'association d'un signifiant unique et de signifiés multiples.» (C. Fromilhague, A. Sancier-Chateau, 2006, 59).

La polysémie, qui est la situation d'un grand nombre de termes de la langue, s'oppose à la monosémie qui peut être définie comme un rapport univoque (il n'y a qu'un seul sens) existant entre un signifiant et un signifié. Par exemple : *avoine*, *cajou*, *calame*, *cyme*, *estompe*, *orchidée*, *mononucléose*, *ordinateur*, etc. Le rapport univoque, se dit des noms qui s'appliquent dans le même sens à plusieurs choses d'un même genre (*animal* est un terme univoque à l'*aigle* et au *lion*) se rencontre souvent dans les vocabulaires techniques ou scientifiques qui cherchent à éviter toute ambiguïté.

Le terme de *polysémie* ou *polysémique* est utilisé pour décrire le fait qu'une unité lexicale correspond à deux ou plusieurs significations.

«La *polysémie*, qui consiste en ce que les emplois d'un signifiant donné, tout en reposant sur un certain contenu sémique commun, se ramifient, par le jeu des contextes, en un certain nombre d'*acceptions* parfois si diverses que le rapport de base peut devenir pratiquement imperceptible à l'utilisateur.» (J. Picoche, 1992, 73).

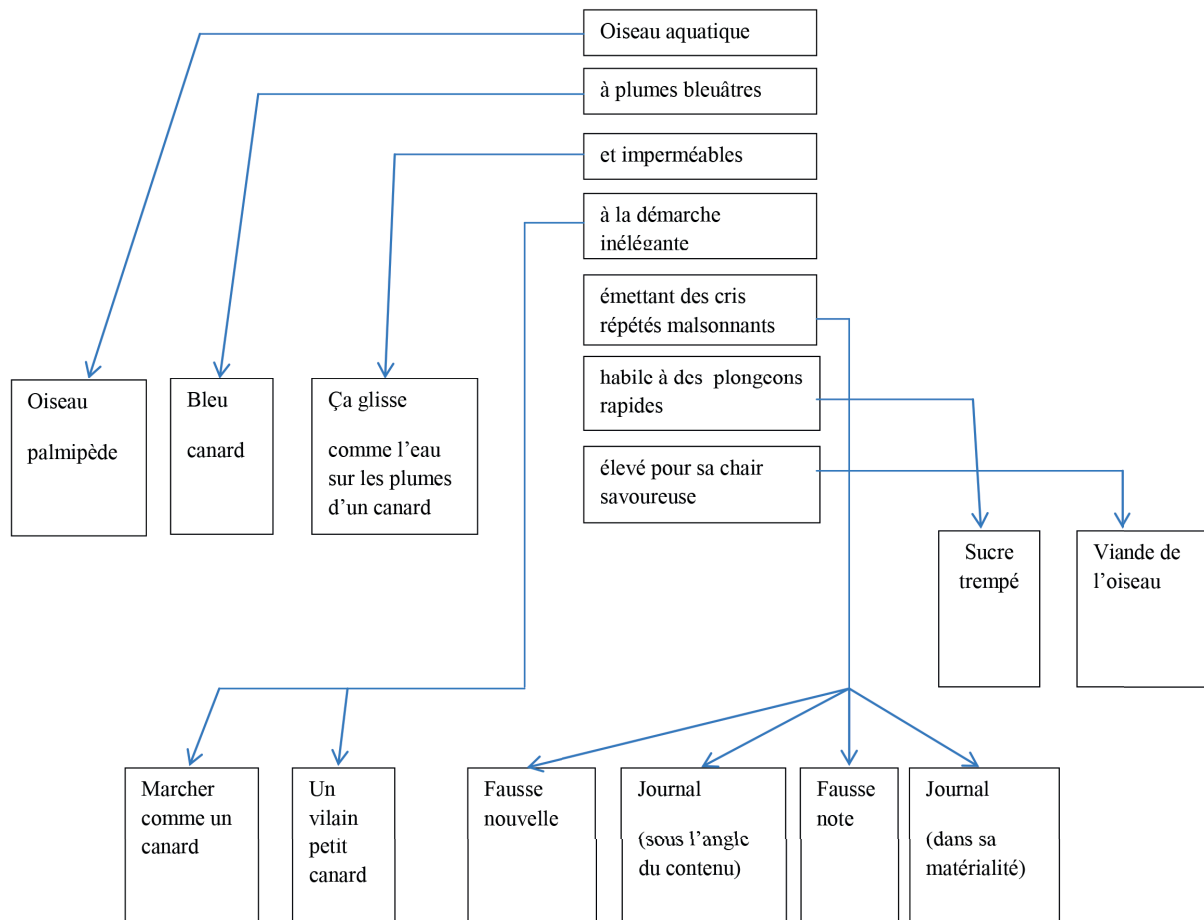
La polysémie est la conséquence normale et obligée de la vie de la langue : les sens naissent généralement les uns des autres. Les usagers de la langue augmentent, à l'aide de la polysémisation, les possibilités des unités lexicales qui existent déjà. Une langue totalement monosémique serait impossible, car elle posséderait un lexique pratiquement infini.

Un mot qui a plus d'une signification. Par exemple : *toilette* : 1) n'offrait autrefois à l'idée qu'une *petite toile*, une *petite serviette à toile*; 2) puis ce mot a désigné une *petite table garnie de cette serviette et de tout ce qui sert à la parure*; 3) ensuite il a pris par contagion le sens de *parure*, *habillement*; 4) enfin, il a servi à exprimer l'action de *se nettoyer*, de *se vêtir*.

Il y a des cas où les différents sens d'un mot polysémique s'éloignent tellement l'un de l'autre qu'ils finissent par perdre tout contact et deviennent des mots distincts. Par exemple : *rivière* – cours d'eau et *rivière* – collier de diamants. Les sens de ces mots sont à tel point éloignés que les mots peuvent être considérés comme homonymes.

Chez J. Picoche (1992, 81) nous trouvons un exemple «canard» où l'on voit combien de *signifiés* peut avoir un *signifiant*.

CANARD



Exercice 1. Précisez les différentes significations du mot «aiguille». Expliquez le développement du sens de ce mot.

Histoire d'aiguilles

Pour coudre ou pour broder on se sert d'aiguilles, qui sont longues ou courtes, grosses ou fines, avec un trou (un chas) plus ou moins grand. Il faut aussi des aiguilles à repriser, des aiguilles à tapisser. Avec quoi est-ce qu'on tricote ? Avec des aiguilles à tricoter. Mais il y a bien d'autres sortes d'aiguilles. Les aiguilles des pendules, des horloges et des montres indiquent l'heure; celle de la boussole marque le nord. Haut dans les airs on aperçoit les aiguilles élançées des montagnes, tandis que sur le sol on trouve les aiguilles qui tombent des pins. Sur les chemins de fer, une aiguille sert à faire passer les wagons d'une voie à une autre. Et voici que, le fil en aiguille, nous sommes arrivés à la fin de notre histoire.

2. LES RELATIONS LEXICALES (DES SIGNIFIÉS)

2.1. La synonymie et l'antonymie

«La *synonymie* désigne la relation que deux ou plusieurs formes différentes (deux ou plusieurs signifiants) ayant le même sens (un seul signifié) entretiennent entre elles. On établit la synonymie en utilisant une procédure de substitution : on remplace un mot par un autre dans un même contexte. Ces mots sont synonymes si le sens n'en est pas modifié. Les *synonymes* doivent donc appartenir à la même classe grammaticale.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 110).

Les *synonymes absolus* sont ceux qui ont la structure sémantique identique et qui, par conséquent, ne se distinguent que phonologiquement : *désinence* et *terminaison*. En fait, les cas de synonymie absolue sont très rares. Ils ne se rencontrent que dans le langage technique ou scientifique : dans la médecine il y a des doublets, les uns empruntés au latin, les autres au grec (*ictère*, *hépatite*) ou les chercheurs utilisent des mots différents pour désigner le même concept comme (*archilèxème* et *hyperonyme*).

La *synonymie* est donc le plus souvent *partielle* parce que les mots polysémiques sont membres de plusieurs groupes synonymiques à la fois. Par exemple, le mot *aigre* a plusieurs significations : 1) qui a une acidité désagréable; ses synonymes sont : *acide*, *acerbe*, *piquant* ; 2) (en parlant d'un son, d'une voix) *fort et désagréable*; ses synonymes sont : *aigu*, *criard*, *perçant*, *strident*; 3) (en parlant de l'air, du vent) *froid* ; ses synonymes sont : *froid*, *glacial*, *glacé*, *cuisant*, *vif*; 4) (en parlant du ton, de l'humeur) c'est le contraire de l'aimable ; ses synonymes sont : *âcre*, *amer*, *cassant*, *mordant*. Le mot *aigre*, grâce à sa polysémie, n'entre que partiellement dans les quatre séries indiquées, il est un synonyme partiel de chacun d'entre elles.

Les synonymes partiels sont de plusieurs sortes. Souvent ils se laissent différencier en termes de *registres* ou de *niveaux*. La *notion de niveau* de langue désigne les différents types d'usage selon le milieu socioculturel des locuteurs. Un dictionnaire distinguera les niveaux : vieux, classique, littéraire, poétique, familier, populaire et soutenu, vulgaire, argotique.

La *notion de registre* peut concerner la variation des conduites linguistiques selon le médium utilisé (écrit ou oral), selon les relations sociales et selon les domaines de l'expérience (vocabulaire courant ou vocabulaire spécialisé).

Examinons les couples de mots comme :

voiture et *bagnole*
sel et *chlorure de sodium*
fille et *gonzesse*
ennuyeux et *emmerdant*
avare et *parcimonieux*

Si le premier terme de chaque couple peut être considéré comme neutre, le second sera considéré comme familier, populaire, vulgaire, scientifique ou littéraire (selon les circonstances et les systèmes de valeur). On peut être selon les cas *ivre*, *soûlé*, *enivré*, *bourré*, *cuit*, *pété*, *plein* ou *rond*.

Le problème de la synonymie est aussi lié aux tabous. Un mot tabou est un mot que le consensus social conseille d'éviter : *décéder* ou *s'éteindre* sont remplacés par *mourir* ; *handicapé* remplace *infirmes*, etc. Mais le sujet parlant ordinaire ne connaît généralement pas cette situation et elle ne peut pas intervenir dans l'emploi qu'il fait.

Exercice 1. Composer des phrases avec chaque synonyme.

La route – le chemin ; parler – causer ; venir – arriver ; apprendre – étudier ; penser – réfléchir ; l’ami – le copain ; la respiration – le souffle ; la chambre – la pièce ; la soupe – le potage ; le bonheur – la chance ; la manière – la façon, etc.

L’antonymie apparaît comme le contraire de la synonymie. Elle désigne une relation entre deux termes de sens contraire. Les mots mis en opposition doivent avoir en commun quelques traits qui permettent de les mettre en relation.

La relation d’antonymie existe surtout dans les mots qui représentent des qualités ou des valeurs (*beau/laid, bon/mauvais, vrai/faux*), des quantités (*peu/beaucoup, aucun/tous*), des dimensions (*grand/petit, long/court*), des déplacements (*haut/bas, droite/gauche, devant/derrière*), des rapports chronologiques (*jeune/vieux, avant/après*).

Souvent les antonymes sont classés sur le modèle des synonymes en *antonymes absolus* et en *antonymes partiels*. Si deux termes entretiennent entre eux un rapport d’exclusion, on a affaire à l’antonymie absolue : *vivant et mort, présent et absent*. Parfois l’opposition ne met pas en jeu qu’une partie du signifié du mot. Dans ce cas, on est en présence d’antonymes partiels.

L’antonymie partielle s’explique par la polysémie des mots. Chacune des significations d’un mot polysémique peut avoir son antonyme. Par exemple le mot *bouillant* signifie : 1) ce qui bout ; 2) actif, ardent, emporté. La première signification a pour antonyme *froid, glacé*, la deuxième – *calme, pondéré*. Le mot *bouillant* est un antonyme partiel des adjectifs *froid* et *calme*.

On peut faire un classement qui distingue quatre possibilités de sens contraire :

-les *antonymes complémentaires* ou *non gradables* : *présent/absent, vivant/mort, homme/femme, mâle/femelle, célibataire/marié*.

Le trait caractéristique de ce type de paires est que la négation de l’un implique l’affirmation de l’autre.

-Les *antonymes gradables* : *grand/petit, chaud/froid, riche/pauvre, beau/laid*.

Ici les antonymes désignent des points de référence entre lesquels on peut intercaler d’autres termes par gradation :

Froid – frais – tiède – chaud

Grand – moyen – petit

S’améliorer – stagner – s’aggraver

La gradation repose sur la comparaison. Contrairement aux antonymes non gradables, un adjectif appartenant à cette classe peut être employé au comparatif ou au superlatif :

Jean est plus grand que Marc.

Patrick est moins beau que Charles.

-Les *antonymes réciproques* : *acheter/vendre, père/fils, prêter/emprunter, supérieur/inférieur, devant/derrière*. Ces couples expriment la même relation, mais ils se distinguent par l’inversion de l’ordre de leurs arguments. Le *acheter* est le terme réciproque de *vendre*, comme *vendre* l’est d’*acheter*.

-Les *termes incompatibles*. On peut décrire la relation de sens qui unit les mots dans les ensembles à plusieurs éléments tels que les couleurs : *rouge, bleu, gris* ou les jours de la semaine : *dimanche, lundi, mardi, etc.*, comme une relation d’incompatibilité.

Il est important de noter que la clarté des oppositions antonymiques peut être troublée par la polysémie et la synonymie. A. Sauvageot dit «il demeure toujours un écart entre les deux significations, aussi subtil que puisse être cet écart.» (A. Sauvageot, 1964, 76). Le facteur contextuel

joue un rôle considérable dans l'antonymie comme dans la synonymie, puisque le contexte définit l'axe selon lequel l'antonymie s'établit. Il est souvent impossible d'expliquer un mot donné sans le remettre dans son contexte. Un terme peut avoir plusieurs antonymes : si l'on considère le sexe, *garçon* est l'antonyme de *filles* ; si l'on considère l'âge, *garçon* s'oppose à *homme*.

Les *antonymes morphologiques* sont formés à l'aide d'un *préfixe négatif* :

sain/malsain
armé/désarmé
cohérent/incohérent
lisible/ilisible
régulier/irrégulier
moral/amoral
possible/impossible

Comme le sens d'un mot varie en fonction de son emploi dans un contexte, la synonymie et l'antonymie sont également relatives à un contexte. Nous présentons l'*exercice* (J. Gardes-Tamine, 1998, 144) qui fait apparaître la polysémie de ces adjectifs en mettant en évidence les termes antonymes et synonymes qui sont possibles dans chacun des contextes :

1. Soit les adjectifs et syntagmes suivants :

curieux *un enfant curieux*
 un objet curieux
 un raisonnement curieux

délicat *un enfant délicat*
 un tissu délicat
 un sentiment délicat

sérieux *un étudiant sérieux*
 une maladie sérieuse
 une raison sérieuse

clair *un professeur clair*
 un regard clair
 une affaire claire

Correction

Les adjectifs utilisés sont les suivants :

Adjectif	Syntagme	Synonyme	Antonyme
curieux	<i>un enfant curieux</i>		
	<i>un objet curieux</i>	<i>étrange</i>	<i>banal</i>
	<i>un raisonnement curieux</i>	<i>étrange</i> <i>illogique</i>	<i>normal</i>
délicat	<i>un enfant délicat</i>	<i>maladif</i>	<i>robuste</i>
	<i>un tissu délicat</i>	<i>fragile</i>	<i>solide</i>
	<i>un sentiment délicat</i>	<i>fin</i>	<i>grossier, indélicat</i>

<i>sérieux</i>	<i>un étudiant sérieux</i>	<i>travailleur</i>	<i>paresseux</i>
	<i>une maladie sérieuse</i>	<i>grave</i>	<i>bénigne</i>
	<i>une raison sérieuse</i>	<i>grave</i>	<i>futile</i>
<i>clair</i>	<i>un professeur clair</i>	<i>limpide</i>	<i>obscure</i>
		<i>intelligible</i>	<i>inintelligible</i>
	<i>un regard clair</i>	<i>lumineux</i>	<i>sombre</i>
	<i>une affaire claire</i>	<i>évidente</i>	<i>obscur</i>
		<i>simple</i>	<i>embrouillé</i>

Le fait qui retient l'attention c'est que, si certains contextes, bien que différents, admettent des synonymes et des antonymes identiques, certains en font apparaître de spécialisés. Il y a ainsi les situations suivantes :

- Pas de synonyme et pas d'antonyme pour un des contextes, alors que les autres en admettent ;
- Synonymes et antonymes différents pour tous les contextes ;
- Coexistence de synonymes ou d'antonymes spécialisés avec des termes identiques (un enfant fragile et un tissu fragile, mais seulement un enfant malade).

Il n'y a pas obligatoirement de parallélisme entre les synonymes et les antonymes (à *grave*, syn. de *sérieux*, peuvent correspondre selon les contextes aussi bien *futile* que *bénin*).

Ainsi, «la synonymie est un phénomène dialectique qui suppose tout à la fois de traits communs et des traits distinctifs. Les vocables forment des séries synonymiques à partir de leur communauté, mais leur présence dans la langue est due principalement à leur fonction différentielle.» (N. N. Lopatnikova, N. A. Movchovitch, 1971, 179).

2.2. L'hyponymie et l'hyperonymie (le particulier et le général)

«L'hyperonymie désigne la relation du genre à l'espèce et l'hyponymie la relation de l'espèce au genre.» (J. Gardes-Tamine, 1988, 108). Par exemple : *arbre* (hyperonyme) désigne le genre dont *pommier*, *hêtre*, *bouleau*, etc.; (hyponymes) désignent des espèces. (pris chez C. Fromilhague, 2006, 67).

Un terme hyperonyme (c. à. d. *général*) peut dans tout contexte remplacer n'importe lequel de ses hyponymes (c. à. d. *particulier*), alors que l'inverse n'est pas possible. Dans : *J'ai vu un corbeau*, le mot *corbeau* peut être remplacé par *oiseau*, mais *J'ai vu un oiseau* peut signifier que l'oiseau en question est un *moineau* ou n'importe quel autre oiseau.

Il faut noter qu'un terme hyperonyme d'un autre, comme *oiseau de moineau*, peut être hyponyme d'un troisième, comme *oiseau de vertébré*, qui, à son tour, peut être hyponyme d'un quatrième, comme *vertébré d'animal*.

La relation d'hyponymie impose une structure hiérarchique. Ainsi, l'extension du mot *oiseau* est plus grande que celle du mot *moineau*; mais inversement la compréhension de *moineau* est plus grande que celle d'*oiseau*. Autrement dit, plus un sens est complexe, moins les références auxquels il s'applique sont nombreux. Le sens du mot *moineau* comporte des précisions

absentes de celui du mot *oiseau*. L'hyponymie est plus pauvre sémantiquement mais plus riche référentiellement que ses hyponymes.

Il est important de mentionner une relation hiérarchique quelque peu différente de l'hyponymie : la *partie-tout*. Par exemple, *nez* : *visage*; *jambe* : *corps*, etc. Dans ces cas on fait facilement la distinction entre l'*hyponymie* et la *relation partie-tout*. Donc, le *moineau* est une sorte d'*oiseau*, comme l'*orange* est une sorte de *fruit*. Mais, il va de soi que le *nez* n'est pas une sorte de *visage*, c'est une partie du visage, comme la *jambe* est une partie du corps.

La différence entre l'hyponymie et la relation partie-tout est généralement claire quand les termes en question sont des noms concrets comptables. Quand les mots appartiennent à d'autres parties du discours (les noms abstraits, les verbes), la distinction entre les deux sortes de relation de mots est loin d'être évidente. On peut considérer l'*honnêteté* comme un genre de *qualité* et comme faisant partie de la qualité. Cela concerne un bon nombre de verbes qui dénotent des activités : *Mon père aime jardiner*, cette proposition implique qu'il aime *arroser*, *bêcher*, *biner*, *butter*, *déssherber*, *semer*, *tailler*, etc.

Chaque verbe cité est un hyponyme de *jardiner* et dénote en même temps une activité qui fait partie de celle que dénote *jardiner*.

3. LES RELATIONS DES SIGNIFIANTS

3.1. L'homonymie

Avec l'*homonymie* il s'agit de relations entre deux ou plusieurs termes ayant le même signifiant, mais des signifiés radicalement différents. Les *homonymes* ce sont «les mots qui, ayant une même forme phonique, se distinguent par leur sens.» (I. Mikénaité, 1981, 39). Ainsi, dans le lexique, un homonyme est un mot qu'on prononce ou/et qu'on écrit comme un autre, mais qui n'a pas le même sens que ce dernier. A part les cas rares ou les curiosités, les homonymes à la fois *homophones* (c'est-à-dire prononcés de la même façon) et *homographes* (c'est-à-dire écrits de la même façon), c'est-à-dire les *homonymes absolus* sont peu fréquents en français. Leur existence s'explique notamment par des phénomènes de polysémie (*bureau*, par exemple, au sens de «table de travail» et d'«ensemble de personnes travaillant dans un secteur déterminé»; *tirer* «faire sortir»; *tirer* «tuer par un coup de fusil» ; une *crêpe* «sorte de pâtisserie» ou le *crêpe* «étoffe légère»; *balle* au sens de «petite sphère élastique dont on se sert pour divers jeux» ou «petit projectile métallique dont on charge les armes portatives» ou «gros paquet de marchandises»...). Ici il faut ajouter que selon A. Niklas-Salminen «on n'a pas coutume de considérer comme homonymes des mots de forme identique quand leur genre grammatical est différent :

le livre/la livre
le manche/la manche
le tour/la tour

Le genre est traité comme une discrimination formel. «[...] en français il y a des mots qui connaissent plusieurs orthographes (*clé-clef*, *cuiller-cuillère*, *déclancher-déclencher*...) et dans ce cas, on n'a pas affaire à des homonymes, mais à des *variantes*.» (A. Niklas-Salminen, 2005, 121).

L'*homonymie partielle* sousentend des distinctions dans les formes grammaticales des homonymes ou dans leur orthographe. Par exemple : la *faim* – la *fin*, le *pain* – le *pin*, *haute* (adj.) – un *hôte*.

On appelle les *homonymes lexicaux* qui coïncident quant à leur forme phonique et grammaticale. Ces mots comportent les mêmes sons, ils appartiennent à la même partie du discours et possèdent les mêmes catégories grammaticales, mais ils peuvent différer par leur orthographe. Par exemple : une chair – une chaire, la foi «croyance» - une fois «joint à un nombre».

Les *homonymes grammaticaux* se distinguent grammaticalement. Ils possèdent des catégories grammaticales différentes. Ils peuvent appartenir à la même partie du discours (un *bal* – une *balle*) ou aux différentes parties du discours (adj. *bon* – un *bond* «saut brusque»).

Des mots à prononciation et à étymologie identiques ayant un sens différent sont les dits *homonymes sémantiques*. Ils viennent du même mot polysémantique au cours de l'évolution duquel une des acceptions, le plus souvent une acception figurée, reçue par métaphore ou comparaison, se détache de son sens premier. Par exemple : la *rivière* « cours d'eau naturel de moyenne importance » et une *rivière* «collier».

La langue tolère les homonymes dans la mesure où les types de contextes dans lesquels ils apparaissent sont extrêmement différents les uns des autres. Le contexte sert donc à l'interprétation de ces mots ambigus qui nécessitent d'être débarrassés de toute équivoque.

Exercice 1. Donnez les significations des homonymes homographes qui se distinguent par le nombre.

Le bruit, les bruits ; la cendre, les cendres ; le ciseau, les ciseaux ; la conserve, les conserves ; l'eau , les eaux ; le fer, les fers ; la lettre, les lettres ; la menotte, les menottes ; la vacance, les vacances.

3.2. La paronymie

Parler d'homonymie entraîne également parler de *paronymie*. Selon J. Gardes -Tamine «c'est comme l'homonymie, *une relation qui concerne le signifiant* : elle s'établit entre mots sémantiquement différents, mais presque homonymes, comme entre l'italien *traduttore, traditore* (*traducteur* et *traître*) ou le latin *amantes, amentes* (*amants* et *déments*).» (J. Gardes - Tamine, 1998, 129).

En français les paronymes consistent en des termes dont les signifiés sont différents mais dont les signifiants sont presque identiques :

collision/collusion
allocation/allocution
percepteur/précepteur
recouvrer/recouvrir

Les paronymes sont la cause des confusions. Ce phénomène a contribué à rapprocher les signifiés de termes distincts s'appelle *l'attraction paronymique*.

Exercice 1. Distinguez avec précision le sens des paronymes, des mots à prononciation rapprochée, mais pas identique, ayant un sens différent, suivants.

Une gradation, une graduation ; un accident, un incident ; enduire, induire ; une effraction, une infraction ; écorcer, écosser ; une détonation, une détonnation ; une éruption, une irruption ; éminent, imminent ; recouvrir, recouvrer ; repartir, répartir ; une drille, une trille ; un capuce, une capuche ; un apiculteur, un aviculteur ; hiberner, hiverner ; mugir, rugir.

Exercice 2. Choisissez celui des mots proposés qui convient à chacune des définitions fournies.

- a) Inclinaison, inclination : 1. L'....est l'état de ce qui est en pente. 2. L'....est la tendance, le penchant d'une personne à accomplir une action (un vol, un mensonge).
- b) Inculper, inculquer : 1.une personne, c'est l'accuser d'être coupable d'un crime. 2.une idée, des principes, c'est les imprimer dans l'esprit de quelqu'un par la répétition.
- c) Digestible, digestif : 1. Est....ce qui accélère, facilite la digestion. 2. Est....ce qui peut être digéré.
- d) Infecter, infester : 1.....un organisme, une plaie, c'est y introduire des microbes qui provoqueront une maladie. 2.c'est ravager, de façon durable ou périodique.

Cette relation paradigmatique est souvent utilisée syntagmatiquement, en contexte, lorsque les mots sont rapprochés et où l'on joue de leur ressemblance formelle pour laisser croire à leur ressemblance sémantique.

BIBLIOGRAPHIE

- Bouffartique J., Delrieu A. M. Trésors des racines grecques. – Paris : Belin, 1981
- Bouffartique J., Delrieu A. M. Trésors des racines latines. – Paris : Belin, 1981
- Česnulevičienė L., Matonienė R. Adjectifs et les catégories. – Vilnius : VPU leidykla, 2006
- De Saussure F., Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1972
- Djachy K., L'argot franco-géorgien en milieu scolaire. Le français dans le monde, N° 319, 2002
- Fromilhague C., Sancier-Chateau A. Introduction à l'analyse stylistique. – Paris : A. Colin, 2006
- Gardes-Tamine J. La grammaire. 1. Lexicologie. Méthode et exercices corrigés. – Paris : Colin, 1998
- Guilbert L. Néologie et lexicologie. – Paris : LAROUSSE, 1979
- Lehmann A., Martin-Berthet F. Introduction à la lexicologie. – Paris : Armand Colin, 2005
- Lopatnikova N. N. , Movchovitch N. A. Lexicologie du français moderne. – Moscou : Vischaïa chkola, 1971
- Mikėnaitė I. Prancūzų kalbos leksikologija. – Vilnius: VPI leidykla, 1981
- Niklas-Salminen A. La lexicologie. – Paris: Armand Colin, 2005
- Picoche J. Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire. – Paris : Nathan-université, 1992
- Pruvost J., Sablayrolles J. F. Les néologismes. – Paris : PUF, 2003
- Riegel M., Pellat J. C. Rioul R. Grammaire méthodique du français. – Paris, PUF, 1999
- Sauvageot A. Portrait du vocabulaire français. – Paris : Larousse, 1964
- Simonet M.-C., Le multilinguisme selon Bruxelles. Anglophonie galopante. Le français dans le monde, N° 355, 2008
- Timeskova J. N., Tarchova V., Essai de lexicologie du français moderne. – Leningrad : Pros-vechtenie, 1967

Dictionnaires

- Dictionnaire HACHETTE. – Paris : Hachette Livre, 2006
- Dictionnaire de la langue française. – UE : Éditions de la connaissance, 1996
- Le petit Robert. – Paris : Dictionnaires LE ROBERT, 2008
- Le Petit Larousse illustré. – Paris, LAROUSSE, 2007
- Nouveau dictionnaire des synonymes. – Paris : Larousse, 1977
- The Oxford French Minidictionary. – Oxford university press, 1999

Sources

- La femme actuelle, N° 1577 hebdomadaire, 2014
- La femme actuelle, N° 1578 hebdomadaire, 2014

Daiva **Mickūnaitytė**. Sur le mot Français : mokymo priemonė / Lietuvos edukologijos universitetas. Filologijos fakultetas. Prancūzų filologijos ir didaktikos katedra. Elektroninis leidinys. – Vilnius : Lietuvos edukologijos universiteto leidykla, 2015. – 37 p.

eISBN 978-609-471-003-2

Mokymo priemonė yra skirta vyresniųjų kursų studentams bei dėstytojams ir mokytojams, besidomintiems leksikologija, žodžio struktūra bei jo funkcijomis. Priemonė atitinka prancūzų filologijos ir didaktikos katedros patvirtintus leksikologijos teorinio kurso programinius reikalavimus.

Redagavo *autore*

Maketavo *Donaldas Petrauskas*

SL 605. Užsak. Nr. 015-042

Išleido Lietuvos edukologijos universiteto leidykla

T. Ševčenkos g. 31, LT-03111 Vilnius

Tel. +370 5 233 3593, el. p. leidykla@leu.lt